



Mât autoportant de 10 m

- 10 m de hauteur
(hauteur standard recommandée par l'OMM)
- Forme conique triangulaire : 1 m x 1 m x 1 m au sol
- Calculé pour une charge max. au sommet de 0,5 m² à une vitesse de vent de 160 km/h
- Mât en treillis permettant une bonne circulation de l'air
- Matériau : acier galvanisé
- À placer dans une fondation en béton de 1,6 m³
- Convient à quasi tous les capteurs météo
- Autres hauteurs également possibles



Installation à réaliser par des personnes qualifiées en utilisant de l'équipement de montage adéquat.

